Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

+ *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.

+ *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.

+ *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.

+ *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via `http://books.google.com`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LA BELGIQUE

REDEVIENDRA-T-ELLE FRANÇAISE?

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

BELGIQUE

REDEVIENDRA-T-ELLE FRANÇAISE ?

LETTRE

SUR CETTE QUESTION,

ADRESSÉE A UN MINISTRE D'UNE COUR DU NORD,

PAR M. L. DE SEVELINGES,
Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis,
membre honoraire de la Société française de statistique universelle.

GALLIA *est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt* BELGÆ.
(CÆSAR., *de Bell. gall.*, lib. 1.)

A PARIS,
CHEZ G.-A. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DU COLOMBIER, N° 21;
ET PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, N° 13.
1830.

Digitized by Google

Digitized by Google

MONSIEUR LE COMTE,

JE ne veux pas m'exposer, cette fois, au reproche que vous me fîtes, il y a deux ans, lorsque j'eus l'honneur de vous adresser *la Dernière heure des Turcs* (1).

« Pourquoi, me dites-vous, prendre la voie du

(1) *La dernière heure des Turcs*, ou *Rétablissement de l'équilibre en Europe*, traduit de l'allemand du baron de B***, ci-devant général-major au service de S. M. l'empereur de Russie, par M. de Sevelinges. Un vol. in-8°. Paris, Dentu.

Digitized by Google

« bal masqué pour traiter une matière aussi grave « que la politique? J'ai fait chercher partout, et « même chez les morts, votre baron de B***, ci- « devant général-major au service de Russie. Per- « sonne ne l'a connu, personne n'en a entendu « parler; enfin, il n'y a pas un libraire à Leipzig « ou à Francfort qui ait connaissance de sa *Letzte « Stund der Türken.* J'ajouterai, pour mon « compte, que l'ouvrage est trop français pour « être allemand. Ainsi, posez le masque, et mon- « trez-vous à visage découvert, à moins que vous « n'ayez des motifs particuliers pour désavouer, « en votre nom, ce que vous avez dit sous celui « d'un autre. »

Non, monsieur le comte, non, je ne désavoue pas une syllabe d'un écrit *trop français,* comme vous voulez bien le reconnaître, pour qu'il ait pu être attribué à un étranger. J'aime à penser que j'interprète vos expressions dans le sens que vous y avez attaché vous-même. Un Allemand, un Russe peut écrire correctement notre langue; mais quelque bienveillance qu'il professe pour notre pays, il faut être enfant de la France et vivre dans son sein, pour sentir tout ce que mon cœur sent pour elle (1).

(1) Un écrivain très-connu parmi nous comme auteur

Digitized by Google

Déjà quelques amis étaient parvenus à m'arracher l'aveu du détour que j'avais cru devoir prendre, pour publier mes idées sur le grand parti qu'il était possible de tirer de la dernière guerre de Turquie. Ils n'avaient pas désapprouvé les motifs de cet innocent subterfuge. J'écrivais dans un sens diamétralement opposé au système adopté par le gouvernement de mon pays; et quoique non moins profondément convaincu de la rectitude de mes vues que de la pureté de mes intentions, j'éprouvais je ne sais quel embarras à en faire confidence au public. Je me rappelais ce qu'a dit Voltaire :

> Assez de grands esprits, dans leur troisième étage,
> N'ayant pu gouverner leur femme et leur ménage,
> Se sont mis, par plaisir, à régir l'univers (1).

Je craignais enfin, faut-il vous l'avouer, de

d'ouvrages de haute métaphysique et de théorie législative, ne m'a point traité aussi favorablement. Après avoir dit que ma brochure avait fait *grande sensation*, ce qui était beaucoup trop d'honneur pour moi, il a avancé qu'elle semblait rédigée *par un ennemi de la France*. Un écrit où les intérêts de la France sont toujours mis en première ligne, où l'on invoque sans cesse l'abaissement de ses deux rivales naturelles, serait-il vraiment anti-français ? Puisse la France n'avoir jamais d'autres ennemis de sa puissance et de sa gloire !

(1) *Les Cabales*, sat.

Digitized by Google

passer pour présomptueux aux yeux de cette multitude, qui se persuade que la politique se compose de mystères aussi secrets que ceux de la Bonne-déesse, et que, pour oser seulement en prononcer le nom redoutable, il faut avoir un habit brodé, six cordons, et un gros portefeuille de maroquin rouge sous le bras.

Vous avez tout cela, monsieur le comte; mais vous y joignez ce que sont loin de posséder tant de diplomates qui figurent dans les cours, parce qu'ils ont des lettres de créance dans leur poche, et n'en sont pas moins nuls dans le cabinet, parce que ces lettres ne donnent ni l'instruction ni l'esprit. Votre premier mérite, à mes yeux, est de ne pas citer à tout propos Grotius et Puffendorff, comme le font encore ceux de vos confrères qui ont fait leur apprentissage dans les greffes poudreux de la diète germanique. Dérogeant à leur éternelle routine, vous ne vous croyez point obligé, dans une question toute de circonstance, de remonter jusqu'au traité de Westphalie, base posée depuis cent-quatre-vingts ans à cet équilibre qui est encore à trouver.

Et à quelle époque de l'histoire moderne cette prétendue balance des grands Etats européens fut-elle plus illusoire qu'aujourd'hui? Quel est l'homme qui ait jamais déroulé une carte de géo-

Digitized by Google

graphie, feuilleté un ouvrage de statistique, et qui croie encore à l'équilibre de l'Europe, dans sa division actuelle, avec la même foi que les astronomes croient à l'équilibre du système planétaire? Pour tout cosmopolite, ce nom si souvent prodigué n'est qu'un mot vide de sens; pour tout Français, il est tellement dérisoire, qu'il a le droit de le regarder comme un outrage.

Le temps n'est-il pas arrivé d'ouvrir les yeux, de ne voir que ce qui est, d'apprécier à sa juste valeur un terme d'argot diplomatique, derrière lequel se retranchent tour à tour l'ambition, la perfidie, l'ignorance et la pusillanimité? Non, il n'y avait plus d'équilibre en Europe depuis le partage de la Pologne : bien moins encore y en a-t-il eu depuis ce fameux congrès de Vienne, où chaque grand potentat, à l'exception du roi de France, venait mettre la main sur la part qu'il convoitait, en disant, comme le lion de la fable, *nominor quia leo*. Depuis cette époque, il n'existe plus que le système des convenances. N'est-ce pas, en effet, dans ce sénat de rois et demi-rois qu'a été reconnu, légitimé et proclamé comme loi des nations, ce code d'envahissemens et de spoliations que tant d'honnêtes gens ont la bonhomie de prendre pour la loi d'éternelle justice, et la garantie de l'ordre immuable?

Digitized by Google

Qu'ils daignent donc jeter les yeux sur cet aperçu, très-exact quoique très-rapide, de l'état actuel de l'Europe.

Toutes les grandes puissances du continent, déjà fort agrandies depuis le partage de la Pologne, et itérativement arrondies depuis la révolution française, reçurent encore, au congrès de Vienne, de considérables accroissemens de territoire (1).

(1) Le partage de la Pologne doit être regardé comme le précurseur du renversement total du système politique qui, depuis trois siècles, avait prévalu en Europe. Il est bon de retracer les résultats de cette spoliation à main armée, aux hommes qui osent encore prononcer le nom d'*équilibre européen*.

La Pologne a subi, dans le cours de vingt-trois ans, trois démembremens qui l'avaient fait disparaître de la carte de l'Europe. Le premier eut lieu en 1772, le deuxième en 1793, et le troisième en 1795.

La part totale de l'Autriche fut, en nombres ronds, de quatre millions d'âmes; celle de la Prusse de trois millions quatre cent mille, et celle de la Russie de sept millions trois cent mille.

Par un acte du congrès de Vienne, il fut créé, en 1815, un fantôme de royaume de Pologne, dont la population de trois millions et demi n'égale pas tout à fait celle de la Bavière, qui n'est pourtant qu'un Etat du troisième rang.

L'Angleterre était restée spectatrice immobile de l'accroissement prodigieux de trois des principales puissances du continent; mais la révolution française lui offrit l'occasion

Digitized by Google

Quel fut au contraire le sort de la France? Plus impolitiques encore qu'injustes, abusant d'un jour de victoire pour venger vingt ans de défaites, les coalisés exigèrent qu'elle rentrât dans ses limites du 1er janvier 1792. Tout ce qu'ils voulurent bien lui laisser en compensation des riches et populeux départemens qu'elle perdait sur la rive gauche du Rhin et dans la Belgique, c'est-à-dire *en dedans de ses frontières naturelles*, fut quelques arpens de terre autour de Sarrebruck et de Landau, et le district de Chambéri, en Savoie.

tant desirée d'étendre ses acquisitions sur le globe, et elle en profita largement.

La France, l'Espagne, la Hollande furent contraintes de lui faire la cession de plusieurs colonies importantes, telles que l'Ile-de-France, la Trinité, et le Cap de Bonne-Espérance.

Non contente de s'être fait assurer la possession de l'île de Malte, qu'elle ne devait qu'à la violation d'un traité solennel, elle établit sa domination dans les îles Ioniennes, sous le nom de *protection*, et l'Europe souscrivit à cet acte dérisoire!

A peine eut-on l'air de s'apercevoir de l'immensité de ses conquêtes dans l'Inde. Ses possessions sont devenues tellement gigantesques dans cette partie de l'Asie, que les statistiques les plus récentes évaluent à cent vingt-trois millions le nombre de sujets que compte l'Angleterre sur le vaste territoire qui s'étend du 8e au 32e deg. de latit. septentrionale.

Digitized by Google

Mais le 20 mars 1815 arriva, puis le traité du 20 novembre, sa conséquence immédiate, et la France ne conserva même pas ces indemnités illusoires.

Ce traité désastreux lui enleva une portion du territoire qu'elle possédait avant la révolution de 1789. Elle perdit Philippeville, Marienbourg, Sarrebruck, Sarrelouis, Landau, Rheinzabern, Bergzabern, un district du canton de Gex et la suzeraineté de Monaco. Il fallut enfin que, *de ses propres mains déchirant ses entrailles*, elle rasât les fortifications d'Huningue.

Voici donc, en résumé, les résultats palpables des derniers arrangemens, tels qu'ils subsistent encore:

1° Toutes les puissances du premier, du second, et même du troisième ordre, au nord, à l'est et au sud-est de la France, ont augmenté d'étendue et de force. Toutes se sont formé des frontières ou des lignes de défense;

2° Seule, la France a diminué de superficie; seule, elle a été dépossédée de ses frontières naturelles; seule, elle a été dégarnie de places fortes qui faisaient sa sûreté, et dont ses voisins se font aujourd'hui une arme contre elle;

3° Enfin, hors de son territoire d'Europe, la France a perdu Saint-Domingue, cette superbe et opulente colonie, dont les revenus surpassaient

Digitized by Google

ceux des royaumes de Suède et de Danemarck réunis; et l'Ile-de-France, le seul port militaire qu'elle eût dans les mers de l'Inde, a passé sous la domination anglaise!

Et voilà l'équilibre tel qu'il existe pour la France! En lisant les actes du congrès de Vienne, et, plus encore, ceux du conciliabule qui rédigea l'infâme traité de 1815, ne croit-on pas assister aux conférences de ce sénat romain qui, après la seconde guerre punique, déposait perfidement dans les conditions de la paix le germe de mort de Carthage? Comme si ce n'était pas assez de douleur et d'humiliation pour la France, de voir ses frontières dépouillées de leur défense naturelle, il lui fallut contribuer de ses trésors épuisés à fortifier les barrières d'un nouvel Etat créé par la haine jalouse de ses ennemis (1). Mais la France n'est pas Carthage; sa destinée ne tient pas à l'incendie d'une flotte.

(1) Après avoir cédé au royaume des Pays-Bas les villes de Philippeville et de Marienbourg, la France fut tenue, par le traité du 20 novembre 1815, de lui payer une somme de soixante millions pour la construction d'une ligne de forteresses sur la partie limitrophe de notre territoire; et, chaque année, le premier ministre d'Angleterre a passé la mer pour voir si cet argent français était bien employé contre la France.

Digitized by Google

Et quel était le motif ou plutôt le prétexte de tant d'exactions, de tant d'outrages? le désir philantropique de faire jouir l'Europe d'une paix perpétuelle! Qu'y avait-il de plus sûr, pour parvenir à un but si digne d'une alliance surnommée *sainte*, que d'ôter tout moyen de se mouvoir à un peuple trop redoutable pour ses voisins quand il agit dans la plénitude de ses forces? Mais les grands hommes d'Etat de nos jours (vous les avez vus de près, monsieur le comte) n'ont pas su qu'en haute politique il faut écraser tout à fait son adversaire, ou bien le forcer à l'estime, et quelquefois même à la reconnaissance par des procédés généreux. La pire de toutes les politiques est de lui laisser le souvenir d'une sanglante injure. Or, la France n'est pas un athlète que l'on puisse écraser : semblable à Anthée, elle se relève plus grande et plus forte, toutes les fois qu'elle se repose sur son sol.

Mais, allez-vous me dire, prétendez-vous nous annoncer des vengeances? Dieu m'en préserve! Il n'y a pas un Français qui ne me désavouât; mais j'ose croire qu'il n'y en a pas un qui n'unît sa voix à la mienne pour réclamer, au nom du droit des nations, un grand acte de justice.

On a ri quand il échappa à Napoléon de dire : « J'étouffe dans cette vieille Europe! » et encore

Digitized by Google

en a-t-il coûté cher à ceux qui avaient le plus ri! Mais quel insensé rirait aujourd'hui, si la France s'écriait avec plus de raison : « J'étouffe dans la « prison où la jalousie de mes voisins m'a con- « finée ! »

Quelle prison! diront de mauvaise plaisans, car les débats du parlement britannique nous font voir que la bouffonnerie se mêle souvent aux questions les plus sérieuses; quelle prison qu'un territoire qui a plus de deux cents lieues de long sur autant de large! — Fort bien, répliqueront les Français; mais pourquoi ce territoire n'atteint-il point les limites que la nature elle-même lui a données? Pourquoi ceux qui l'habitent, après avoir rencontré, sur trois de ses faces, des barrières qui semblent posées par une main divine, sont-ils arrêtés sur la quatrième par des obstacles de main d'homme? Dans des temps que le siècle présomptueux regarde comme barbares, il existait, du moins, assez de bon sens pour reconnaître qu'à l'est et au nord, un grand fleuve devait enclore cette belle portion de l'Europe si bien circonscrite sur tous les autres points par les Alpes, les Pyrénées et les deux mers. Les choses existaient ainsi, lorsque César s'immortalisa par la conquête de cette contrée. « La Gaule, dit-il, est divisée en trois parties, dont

Digitized by Google

l'une est habitée par les Belges (1). » Que dirait cet illustre Romain, s'il voyait que dix-neuf siècles après lui, chez des peuples qui se croient si supérieurs aux anciens en civilisation et en connaissances positives, il règne une telle confusion dans l'ordre politique, qu'une des trois parties de la Gaule est devenue totalement étrangère aux deux autres? Mais que dit aujourd'hui le voyageur qui, traversant paisiblement les plaines rases qui s'étendent de Lille à Tournai, ou de Mons à Valenciennes, s'entend crier : « Halte! exhibez votre passe-port! payez les droits de douane! votre pied droit vient de se poser sur une motte de terre de l'obéissance du roi notre maître. » Vainement le voyageur stupéfait cherche à découvrir la chaîne de montagnes, le fleuve, la rivière, le ruisseau, qui marque la division des deux Etats, et il s'écrie : « Ne devrait-on pas planter une borne sur la limite, pour que deux royaumes fussent séparés, au moins, comme le seraient deux champs de pommes-de-terre? »

(1) C'est la première phrase de ses *Commentaires : Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgæ.* (*De Bel. gal.*, lib. 1.)

Tacite dit aussi : *Germania omnis à Galliis Rheno Separatur* (de Mor. Ger., 1.), et il place les Bataves à l'extrémité des côtes de la Gaule, *extrema Gallicæ.* (Hist., IV, 12.)

Digitized by Google

Je suppose ce voyageur doué d'un sens droit, et aimant, par conséquent, à se rendre compte de tout. Il voudra savoir d'où peut provenir une si étrange perturbation de l'ordre naturel; et on lui répondra :

« Nous ne voulons pas, à l'exemple de plusieurs graves historiens, vous enfoncer dans la nuit des siècles pour rechercher lequel des enfans de Noë, en sortant de l'arche, peupla le pays qui se nomme aujourd'hui la *Belgique*. Nous nous contenterons de vous faire observer que ce pays fut France avant la France même, telle qu'elle existe de nos jours. Les Francs, lorsqu'ils fondirent de l'Allemagne inférieure sur les Gaules, dans le cinquième siècle, commencèrent nécessairement par s'emparer des provinces du nord avant de pousser leurs conquêtes vers le sud. La ville de Tournai a eu souvent l'honneur d'être appelée le *berceau de la monarchie française*.

« Passant rapidement à des temps moins reculés, nous voyons se former un duché de Bourgogne, dont les provinces belges font partie. Mais il faut remarquer que ce duché fut toujours considéré comme un grand-fief de la couronne de France. Hugues Capet fut le premier de nos rois qui l'en détacha, vers la fin du dixième

Digitized by Google

siècle, en faveur de Henri, son frère. Ce duc Henri meurt sans enfans; ses Etats reviennent à la couronne; mais le roi Henri Ier, petit-fils de Hugues Capet, y renonce de nouveau en faveur de Robert, son frère puîné; lequel Robert est devenu la tige de la première branche royale des ducs de Bourgogne, qui régna pendant près de trois siècles et demi. Le dernier prince de cette race fut Philippe *de Rouvre*, ainsi nommé du lieu de sa naissance. Il était à peine majeur, lorsqu'il mourut en 1361, sans héritiers naturels. Le roi Jean, qui avait épousé sa mère, Jeanne de Bourgogne, et qui, de plus, était petit-fils du duc Robert II, fit reconnaître ses droits à la succession des duchés de Bourgogne, Brabant, etc. Mais par une imprudence que ses enfans payèrent bien cher, dit le président Hénault, il le donna à Philippe-le-Hardi, son quatrième fils, à titre d'apanage, reversible à la couronne, *faute d'hoirs mâles*. De ce prince, tige de la seconde branche royale de la maison de Bourgogne, descendirent les ducs Jean-*Sans-Peur*, Philippe-*le-Bon* et Charles-*le-Téméraire*. A la mort de ce dernier, tué devant Nanci en 1477, il ne se trouva point d'*hoirs mâles* (1). Le duché de

(1) Une observation rentre ici dans le sujet que je traite;

Digitized by Google

Bourgogne, dans lequel il faut toujours se rappeler qu'étaient compris le Brabant, la Flandre et l'Artois, avait été gouverné pendant trois siècles et demi par des princes français. Mais ces princes, on ne saurait trop le remarquer, furent tous les plus cruels ennemis de la France. Telle est l'implacable loi de la politique : par le conflit perpétuel des intérêts, de deux voisins elle fait toujours deux rivaux. »

Charles-le-Téméraire n'avait laissé qu'une fille, Marie de Bourgogne. Louis XI parut, d'abord, vouloir revendiquer son héritage à titre de seigneur suzerain ; puis, comme s'il désirait de cimenter ses droits par un mariage, il proposa d'unir le dauphin, son fils, qui n'avait que huit ans, à la princesse Marie, qui en avait vingt. La conduite de ce monarque, blâmée par les uns, défendue par les autres, est restée inexplicable pour tous (1). Le fait trop réel, est qu'il vit, dès la même année, l'héritière de Bourgogne faire passer tous ses Etats dans la maison d'Autriche, par son mariage avec l'archiduc Maximilien, fils

Charles-le-Téméraire eut la prétention d'ériger ses Etats en royaume, sous le nom de *Gaule-Belgique*, tant il était reçu dans l'opinion que les provinces belges étaient une partie des Gaules.

(1) Philippe de Comines, son confident, intitule le cha-

Digitized by Google

de l'empereur Frédéric III. On frémit encore, en récapitulant les suites de ce fatal mariage. Pendant près de trois siècles, l'Europe fut inondée de sang et couverte de débris. Louis XV, qui montra souvent un esprit judicieux avant qu'il eût pris M^me^ de Pompadour pour premier ministre, se trouvant à Bruges dans sa campagne de 1746, y considéra long-temps le tombeau de Marie de Bourgogne, puis s'écria avec un profond soupir : « Voilà cependant le berceau de toutes nos guerres ! » Il disait vrai : mais pourquoi, au lieu de réintégrer la couronne de France dans ses antiques droits sur *la Gaule-Belgique*, ce prince la restitue-t-il à la maison d'Autriche? L'Angleterre avait eu des avantages sur mer : il fallait les contrebalancer par des succès plus grands et plus décisifs sur terre. La perte de quelques escadres, celle même du Canada, n'étaient-elles pas compensées et au-delà par l'acquisition du Brabant et de la Flandre? Si la France n'eût pas signé le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, les Anglais auraient pu continuer

pitre où il traite ce sujet : *Faute que fit le roy en la réduction des pays du duc de Bourgogne*. Deux de nos historiens modernes, Duclos et Gaillard, ont discuté les motifs qui dirigèrent Louis XI dans cette grave occurrence : le premier trouve qu'il eut tort, et le second qu'il eut raison.

Digitized by Google

à lui prendre ou à lui brûler des vaisseaux; mais elle aurait continué ses conquêtes sur terre. N'avait-elle pas déjà pénétré en Hollande par Berg-op-Zoom et Maëstricht? On rebâtit des vaisseaux quand on le veut; mais on ne fait pas, quand on le veut, l'acquisition de provinces dont la possession est nécessaire à la sûreté de l'Etat. Notre marine aurait pu disparaître pour quelques années, mais la Belgique nous serait à jamais restée. Louis XV eut la douceur de se voir ériger une belle statue, avec l'inscription *Victor et Pacificator;* mais n'eût-il pas été encore plus doux pour lui, de voir écrire sur le piédestal de cette statue, que c'était sous son règne qu'une portion si long-temps démembrée du territoire français était rentrée dans le sein de la mère-patrie?

Dans toutes les affaires de ce monde, dans toutes les discussions entre les Etats comme entre les particuliers, il y a un principe de raison universelle que la mauvaise foi ne peut jamais étouffer, et qui finit toujours par triompher de la force même. C'est à ce principe que l'Europe coalisée rendait hommage, lorsqu'après avoir brisé la puissance gigantesque de Napoléon, l'avoir poursuivi jusque sur les rives de la Seine, elle admettait dans les conférences de Châtillon, qu'en signant la paix il pourrait conserver encore toute la rive

Digitized by Google

gauche du Rhin, et conséquemment la Belgique. C'est enfin ce même principe de raison et d'ordre qui, au moment où le pouvoir de cet homme extraordinaire avait atteint son zénith, fit jeter à l'univers un cri d'indignation, lorsqu'il osa soutenir que la Hollande, toutes les côtes de la mer du Nord, depuis Amsterdam, et le rivage même de la Baltique, jusqu'à Lubeck, n'étaient que des *alluvions* du territoire français. Il insultait au bon sens : il en fut puni par la dérision, et ce ne dut pas être sa moindre peine (1).

Mais que la France dise aujourd'hui à l'Europe : « Tout Etat, pour vivre en paix avec ses « voisins, doit avoir des frontières naturelles. « Mes provinces septentrionales n'en ont cependant pas, tandis que la main de la nature les « a tracées elle-même par le cours d'un grand « fleuve (2). Ma capitale est placée si près des

(1) Dans l'*Atlas classique*, publié en 1812 par le libraire Magimel, il existe une carte du *grand empire*. Cette carte est d'autant plus curieuse, qu'elle fut, pour ainsi dire, tracée par Napoléon lui-même sous les yeux de l'éditeur.

(2) On objectera peut-être que le Rhin, à son entrée en Hollande, se divisant en plusieurs bras et se confondant même avec la Meuse, il devient impossible de le prendre pour ligne de délimitation : mais cette difficulté avait été résolue, lorsque l'Autriche céda définitivement les pro-

Digitized by Google

« limites qui m'ont été imposées par des rivaux « haineux et jaloux, qu'elle peut être insultée en « quatre jours de marche (1). Il est temps que « je brise d'indignes entraves, et que je jouisse « du droit inhérent aux nations comme aux in- « dividus, celui de pourvoir à ma propre con- « servation. » Que répondrait à ce langage le diplomate le plus subtil?

Je le prévois : accablé par la force de la vérité, il conviendrait que les Français n'ont pas tout à fait tort de se plaindre d'avoir été aussi horriblement lésés par les décisions du congrès de Vienne. Mais, se hâterait-il d'ajouter d'un air effrayé et d'une voix tremblante : « que diraient et que feraient les grandes puissances signataires des traités de 1815, si la France, qui les a signés aussi, prétendait aujourd'hui ne plus les reconnaître comme obligatoires? »

vinces belgiques à la France, par le traité de Lunéville, en 1801 ; et l'opération pourrait se refaire avec plus de régularité encore.

(1) Un trait connu ne prouve que trop cette triste vérité. Pendant la guerre de la succession, en 1707, un partisan hollandais enleva Beringhem, premier écuyer du Roi, sur le chemin de Paris à Versailles, entre le pont de Sèvres et le Point-du-Jour. Il avoua, dit Saint-Simon, que son projet n'était rien moins que d'enlever le dauphin, ou l'un des princes ses fils.

Digitized by Google

Les grandes puissances pourraient dire beaucoup, mais elles ne feraient rien. Ce n'est pas, certes, que ressemblant à certains hommes de nos jours qui fondent leurs utopies sur le retour de l'âge d'or, je me figure déjà toutes les rivalités désarmées, toutes les haines évanouies à la simple voix de l'équité. Loin de croire que les rivales ou même les amies de la France la voient d'un œil indifférent rentrer en possession de la Belgique, je suis convaincu qu'elles n'y donneraient leur plein agrément, qu'autant qu'elles trouveraient elles-mêmes des avantages positifs dans les conséquences de cette grande opération politique.

Il s'agirait donc d'intéresser l'Europe à une nouvelle distribution de forces qui, en rétablissant pour la France l'équilibre dont seule elle est exclue dans le système actuel, ne portât point cependant un préjudice réel aux Etats qui, conjointement avec elle, exercent un arbitrage suprême sur les destinées de cette partie du globe.

Pour démontrer que la chose est non seulement possible, mais même facile, il est nécessaire de reprendre les faits de plus haut.

Je me bornerai à rappeler que depuis le onzième siècle, époque où le partage continuel

Digitized by Google

des Etats de l'Europe amena l'érection de la Gaule-Belgique en principauté indépendante, sous les noms divers de *comté de Flandre, duché de Brabant* et *duché de Bourgogne*, les rois de France furent souvent appelés à intervenir comme suzerains et protecteurs naturels du pays. Tantôt ils prêtaient leur appui aux princes contre les insurrections populaires, tantôt ils s'interposaient pour faire obtenir aux sujets un meilleur traitement de la part de leurs princes.

J'arrive sans intermédiaire à ce qui s'est passé de nos jours.

L'empereur Joseph II, par différens édits attentatoires aux libertés des Pays-Bas autrichiens, y avait excité un mécontentement général. L'insurrection éclata en 1789; mais aussitôt deux factions divisèrent les esprits. L'une, qui avait pour chef l'avocat Vonk, tout en demandant la révocation des édits, ne voulait cependant point secouer la domination de l'Autriche; l'autre, que dirigeait l'avocat Van der Noot, aspirait ouvertement à l'indépendance. D'abord, néanmoins, les deux partis semblèrent agir de concert. Les Autrichiens furent attaqués, chassés de toutes les villes, et forcés de se replier sur Luxembourg. L'avocat Van der Noot fit une

Digitized by Google

entrée triomphante à Bruxelles; et les Etats de Brabant y proclamèrent solennellemeut la déchéance de Joseph II et l'indépendance des Pays-Bas autrichiens, sous le nom d'*Etats-Belgiques unis*. Sur ces entrefaites, Joseph cessa de vivre: son frère et successeur Leopold II s'empressa d'annuler toutes ses ordonnances, et les patriotes refusèrent d'autant moins de reconnaître l'autorité du nouvel empereur, qu'ils avaient acquis la certitude qu'aucune des puissances voisines n'interviendrait en leur faveur. Une conformité apparente de situation avait semblé, d'abord, devoir leur assurer l'appui de la France. Mais c'était en 1790, et l'Assemblée nationale était tout occupée de l'enfantement de la Constitution. Elle céda sans peine aux insinuations pacifiques de Mirabeau et de l'évêque d'Autun (1), qui dirigeaient alors sa diplomatie.

Mais un an s'était à peine écoulé que les Français attaquèrent les Pays-Bas autrichiens (2). La

(1) Aujourd'hui prince de Talleyrand.

(2) On rencontre encore beaucoup de personnes qui croient que les républicains français ne se décidèrent à la guerre, que parce qu'ils furent provoqués par l'invasion des Prussiens et des Autrichiens en Champagne; mais il est à observer que le décret de déclaration de guerre au roi de Hongrie et de Bohême (il n'était pas encore élu empe-

Digitized by Google

bataille de Jemmapes leur en livra l'entrée, celle de Neerwinde les contraignit à les évacuer. Après une alternative de bons et de mauvais succès, non seulement ils se rendirent maîtres une seconde fois de la Belgique, mais encore de la Hollande; et ils en demeurèrent paisibles possesseurs pendant vingt ans, c'est-à-dire depuis 1794 jusqu'en 1814. Il faut, toutefois, en excepter les derniers mois de 1813, où les réquisitions exorbitantes d'hommes et d'argent imposées par Buonaparte aux abois, firent courir les Belges au-devant des alliés, qu'ils regardaient comme leurs libérateurs.

Les idées d'indépendance nationale se réveillèrent dans tous les esprits : mais l'illusion ne fut pas de longue durée. Le prince d'Orange, fils de l'ancien Stathouder, parut à Amsterdam, et se proclama souverain des Pays-Bas (1^er^ décembre 1813). Le sort de la Belgique sembla un moment indécis; mais le ministère britannique profita du séjour des monarques alliés en Angleterre, pour leur faire adopter un plan conçu par le célèbre Pitt en 1805, c'est-à-dire à une

reur) est du mois d'avril 1792, tandis que le fameux manifeste du duc de Brunswick n'est que du mois d'août suivant.

Digitized by Google

époque où il était permis de le regarder comme purement chimérique. Il fut donc convenu qu'afin d'opposer une barrière à la France, qui, toute brisée qu'elle était d'une longue lutte, inspirait encore l'épouvante à ses vainqueurs, la Belgique et la Hollande seraient réunies sous un même sceptre. On crut opérer la fusion de deux élémens aussi hétérogènes, en élevant une ligne de forteresses sur la frontière contigüe à la France; et, comme si l'on craignait que ce noble pays de France ne sentît pas assez la révoltante inégalité des partages décrétés par le congrès de Vienne, ce fut avec soixante millions d'argent français que l'on construisit cette barrière menaçante. C'était ajouter la dérision à l'outrage.

La France dévora néanmoins ses douleurs et ses humiliations. Les hommes qui présidaient à ses conseils ne méritèrent point le blâme, lorsqu'ils se refusèrent à l'idée de la rejeter toute sanglante encore dans l'arène, qui venait de se fermer après plus de vingt ans de combats non interrompus. Mais un grand évènement qui porta toute l'attention de l'Europe vers l'Orient, amena tout à coup de nouvelles combinaisons politiques; et, de cet instant, si l'impassibilité du ministère français avait été un effort de vertu, elle ne décela plus qu'impéritie et faiblesse. Vous sentez

Digitized by Google

déjà, monsieur le comte, que je veux parler de la guerre qui éclata en 1828 entre la Russie et la Porte.

Le jeune prince qui occupe le trône de Catherine II s'apprêtait à accomplir les vastes projets de ce grand homme (1). L'Angleterre, qui semble s'être réservé le privilége exclusif des conquêtes et des envahissemens, jeta un cri d'alarme. Elle s'empressa de chercher des contre-poids à la puissance qui s'avance chaque jour sur la route directe de l'Inde; et elle se flatta de les trouver en France et en Autriche. Je n'adopterai point l'opinion vulgaire, qui veut, lorsqu'un ministre prend une fausse direction politique, qu'il soit vendu à une influence secrète; mais je dirai, d'après une masse de probabilités qui équivaut à l'évidence, que les personnages, très-estimables d'ailleurs, qui composaient à cette époque le cabinet des Tuileries, trahirent entièrement l'espoir de la partie la plus éclairée de la nation. Interprètes bénévoles de la reconnaissance dont ils croyaient leur souverain redevable envers le pays où il avait reçu une généreuse hospitalité, ils oublièrent trop que cette recon-

(1) On sait que le prince de Ligne appelait l'impératrice de Russie *Catherine-le-Grand*.

Digitized by Google

naissance devait être subordonnée aux intérêts de leur patrie. L'Europe vit, avec une surprise mêlée de pitié, la France réduite au rôle ignominieux d'alliée, de satellite de ses deux ennemies naturelles, l'Angleterre et l'Autriche. Cette alliance monstrueuse annonçait une perturbation dans les conseils, une dissolution de tous les élémens de force et de vie. Ce n'est pas sans raison que Montesquieu a dit que, dans les grandes monarchies, la mort suit de près la perte de l'honneur.

La France oublia le sien jusqu'à se vanter d'être la plus ancienne alliée du Barbare qui partage avec la peste l'empire de Constantinople; et encore cette honteuse gloire lui fut-elle disputée par l'Angleterre. Cette étrange prétention fut arborée le même jour, à la même heure, dans la Chambre des communes britanniques et dans celle des députés de France (1). Il était mani-

(1) Le fait historique est que François Ier, poussé à bout par Charles-Quint, contracta, en 1529, une alliance secrète avec Soliman II, alliance qui fut sans résultat, mais que l'Europe entière déclara *exécrable et monstrueuse*. (Voir l'*Histoire de François Ier*, par Gaillard, liv. III, et les *Mémoires* de Martin du Bellay, liv. IV.)

Quant à l'Angleterre, ce fut pour la première fois, en 1779, pendant la guerre de l'indépendance américaine,

Digitized by Google

feste, cependant, que l'une des deux assertions était un trait de la plus grossière ignorance ou de la plus impudente imposture ; car le Turc n'avait pu être à la fois l'allié de deux puissances de tout temps rivales. Mais, en disant ce qui était évidemment faux, le ministère anglais se félicitait de trouver un prétexte pour subir la loi des marchands de la Cité, qui affectionnent le Turc comme une bonne pratique ; et le ministre français, en disant ce qui avait une apparence de vérité, s'applaudissait de trouver un moyen décent de se laisser traîner à la remorque par son collègue de la Tamise.

Malgré leur aversion peu déguisée pour la cause de la Russie, les cabinets de Paris, de Londres et de Vienne lui laissèrent faire, sans opposition ouverte, la campagne de 1828. Cette campagne, sans être désastreuse comme le disaient perpétuellement et stupidement les gazettes, organes de ces cabinets, fut loin de répondre aux brillantes espérances de la cour de Saint-Pétersbourg. Elle pouvait n'être pas sans inquiétude sur les dispositions des trois cours *turcophiles* : la prudence lui conseillait d'en détacher une,

qu'elle fit des avances amicales à la Porte, qui les reçut d'assez mauvaise grâce.

Digitized by Google

afin de rompre ce concert malveillant. C'est alors que les chances les plus heureuses s'ouvrirent pour la France. Son rôle pouvait être brillant; il fut nul. La Russie, élevée par ses victoires de 1829 au faîte de la gloire et de la puissance, cessa de rechercher une alliance qui n'avait plus de prix pour elle. Le premier talent, en politique, est de saisir le moment opportun; la France l'avait laissé fuir. Unie à la Russie et à la Prusse, elle pouvait reprendre le rang qui lui appartient: asservie à l'Angleterre, elle borna ses triomphes à conquérir la Grèce pour un prince anglais.

Mais par quelle fatalité la Russie elle-même ne sut-elle ou ne voulut-elle pas profiter d'une position qui la rendait l'arbitre du continent? Les peuples étonnés la virent arrêter sa marche triomphale sous les murs de Constantinople. Le musulman s'apprêtait à aller dresser ses tentes sur la rive asiatique du Bosphore : on lui permit de régner encore dans la ville de Constantin; et la croix qui allait s'élever sur le dôme de Sainte-Sophie, fut remportée dans les bagages de l'armée russe. Tel fut l'effet, on doit le présumer, du moins, d'imprudentes promesses faites en des temps moins prospères à de jalouses rivales.

Un pas de plus, et le successeur de Catherine II, effaçant sa gloire, forçait les nations étrangères,

Digitized by Google

autant que la sienne, d'applaudir à une conquête dont elles eussent partagé les bienfaits avec le conquérant lui-même!

C'est ici, monsieur le comte, qu'il doit m'être permis de répéter, avec une conviction fortifiée par l'expérience, ce que je disais dans un écrit précédent (1), et ce que j'avoue encore pour le seul motif qui me fit prendre la plume.

« Je sais aussi bien que tous nos petits politi-
« ques, disais-je, que le rétablissement de la
« France dans ses droits ne peut s'opérer sans
« des changemens notables; mais c'est précisé-
« ment ce qui me fait faire des vœux si ardens
« pour ce grand acte de justice, parce qu'il est
« le moyen, l'unique moyen de rétablir enfin
« dans l'Europe entière cet équilibre dont le
« nom, jusqu'ici, n'a été qu'une grossière décep-
« tion.

« Ce n'est pas à moi, ajoutais-je, sans autre
« mission que mon amour pour ma patrie, à faire
« la part des potentats; elle est toute tracée:
« ceux qui avanceront vers le Sud feront de la
« place au Nord. C'est tout ce que je puis me
« permettre de dire : malheur à qui ne me com-
« prend pas! »

(1) *Dernière heure des Turcs*, page 100.

Digitized by Google

Ce peu de paroles étaient effectivement très-compréhensibles à une époque où l'attention générale se portait sur le partage éventuel de l'empire ottoman. La paix très-inattendue d'Andrinople a fait sommeiller ces grandes pensées : un évènement bien moins prévu encore les réveille, en ce moment, dans tous les esprits réfléchis.

La conception la plus bizarre, la plus monstrueuse qui ait jamais traversé une cervelle humaine, avait enfanté l'union, mais non la fusion, de la république hollandaise et des provinces belgiques. La différence des religions, des mœurs, et surtout du langage, lien le plus propre à rapprocher les hommes, fit aisément pressentir qu'un amalgame qui répugnait à toutes les lois physiques ne pouvait être de longue durée. Je m'abstiendrai de scruter les causes qui ont précipité le moment de la dissolution. C'est sans profit que l'on s'égare dans le dédale des opinions : il n'y a d'utile que l'exposé des faits, et d'intéressant que les conséquences que l'on peut en tirer.

Violemment distraits de leur ordre naturel, les élémens ont repris leur place. On me ferait plutôt croire qu'infidèles à la première loi de l'hydrostatique, les fluides tendent à s'éloigner de leur niveau, que de me faire admettre la possibilité que les Belges retournent jamais volon-

Digitized by Google

tairement sous le joug des Bataves leurs voisins. L'acte de séparation est tracé en caractères ineffaçables sur les murs de Bruxelles.

Il faut donc partir de ce point : « La Belgique a conquis son indépendance ; » mais il faut se hâter d'y ajouter cette double question : « Peut-elle la conserver ? Doit-elle le souhaiter ? »

On entend quelquefois ces hommes qui ont réduit la politique en proverbes, dire d'un air profond : « Les petits Etats sont les plus heureux. » Ces grands penseurs n'ont sûrement pas lu l'histoire des petites républiques de l'antiquité et de celles du moyen âge.

Les provinces belgiques sont une des contrées les mieux peuplées de l'Europe, c'est-à-dire une de celles où l'on compte le plus d'habitans dans un espace donné ; mais il n'en est pas moins vrai que leur population totale ne s'élève pas au-dessus de quatre millions d'habitans (1). Or, quelle

(1) Les tableaux statistiques publiés par le ministère de l'intérieur en 1810, ne portent la population des neuf départemens français formés de la Belgique, en y comprenant même le duché de Luxembourg, qu'à 3,215,000 ; mais il faut avoir égard à l'accroissement progressif.

La population des huit départemens formés de la Hollande, n'est évaluée, dans les mêmes tableaux, qu'à deux millions et demi.

Digitized by Google

que soit la valeur des Belges, quelle que soit la richesse de leur pays, ce n'est pas avec des élémens de résistance si disproportionnés, qu'ils pourraient protéger efficacement leur indépendance absolue contre trois puissances du premier ordre. En effet, la France et la Prusse ceignent leurs frontières du Sud et de l'Est; et l'Angleterre serait toujours pour eux un ennemi d'autant plus redoutable, qu'il faudra compter désormais la Hollande pour une province anglaise.

A tout instant menacée à l'extérieur par des voisins formidables, sans cesse tourmentée dans l'intérieur par les agens d'un pouvoir déchu, la république ou confédération belgique ne jouirait jamais de cette paix solide, sans laquelle il n'y a point de stabilité pour l'Etat ni de sécurité pour le citoyen. La force des choses elles-mêmes, force irrésistible, exigera donc que tôt ou tard un peuple impuissant, malgré sa bravoure, à se protéger lui-même, se range volontairement, et par conséquent sans humiliation, sous l'égide tutélaire d'une de ces grandes et puissantes nations qui se partagent l'empire du globe. A laquelle les Belges demanderont-ils de leur ouvrir ses bras et de les accueillir dans son sein?

La religion, les mœurs, et surtout la langue, comme je l'ai dit et comme je me plais à le ré-

Digitized by Google

péter, sont les rapports naturels les plus actifs qui rapprochent les peuples. Où les Belges trouveront-ils ces rapports naturels? Sera-ce dans un pays où l'on parle un autre idiôme que celui que leur ont transmis leurs pères, où leur religion n'est que tolérée, où elle est un motif d'exclusion de tous les emplois civils? Mais si, aux portes mêmes de la Belgique, il existait un grand et puissant royaume, où l'on ne parlât que la langue qui se parle à Bruxelles et à Liége, où l'immense majorité des habitans ne professât d'autre culte que celui qui avait donné son nom aux Pays-Bas *catholiques*, ne serait-ce pas alors qu'agirait cette affinité qui, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, est un des agens de la nature? Est-il besoin d'indiquer sous quels degrés de latitude le peuple échappé au joug des Bataves rencontrerait tous ces points de contact? Les temps semblent être arrivés, où la fraction des Gaules que l'impéritie plus que la violence en avait détachée, y reprendra la place qui lui a été assignée par le Créateur lui-même. C'est ainsi que par suite de ce mouvement continu, qui rétablit l'ordre après l'avoir troublé, d'autres fractions du grand tout, la Normandie, la Bretagne, l'Aquitaine, et la Bourgogne elle-même qui n'a gardé de ses ducs que leurs tombeaux, se sont

Digitized by Google

successivement fondues dans la monarchie française.

Ici recommence le cri éternel de ceux qui regardent comme un bienfait de la Providence de pouvoir s'accrocher à un mot qui a une apparence de sens. « Et l'équilibre? l'équilibre? » répètent-ils tous à la fois. Il faut donc leur répéter aussi avec la même constance : loin d'être troublé par la réunion de la Belgique à la France, ce n'est que du moment de cette réunion que l'équilibre serait rétabli dans le système européen. Et, pour que cette vérité puisse pénétrer dans les cerveaux les plus obtus sans y causer une lésion organique, la charité ordonne de la réduire à sa plus simple expression possible.

Deux lignes suffiront : depuis 1772, époque du premier partage de la Pologne, les trois grandes puissances du Nord et de l'Est du continent n'ont cessé de faire d'immenses acquisitions aux dépens des Etats voisins, tandis que la France n'a même plus des places qu'elle possédait au commencement de sa révolution, et qui importent à sa sûreté.

Quant à l'Angleterre, elle compte dans toutes les parties habitables du globe sept fois autant de sujets qu'en Europe. Dans toutes les mers connues, son pavillon flotte sur les îles les plus

Digitized by Google

productives, sur les stations militaires les plus favorables : et la France a perdu Saint-Domingue, qui valait un royaume (1); sa rivale lui a arraché jusqu'à une île qui était fière de porter son nom.

Rien ne serait donc plus légitime de la part de la France, plus conforme au droit des nations, aux décisions des plus grands publicistes, que de demander à être enfin mise sur un pied égal avec les puissances qui se disent ses alliées. Mais afin de pousser jusque dans leurs derniers retranchemens ces fidèles alliés, ces bons et loyaux amis qui s'alarment dès que le destin semble nous ouvrir une chance heureuse, admettons que le redressement des griefs de la France ne pourrait s'opérer sans une guerre générale, et voyons s'il n'y aurait pas moyen d'éviter une nouvelle conflagration du globe !

En recouvrant ses limites naturelles, la France n'aspirerait qu'à être en sûreté chez elle, et nullement à dominer chez ses voisins. On peut même dire plus : c'est que la délimitation ac-

(1) Le dernier *compte rendu* de M. Necker, en 1788, porte à 70 millions les sommes que Saint-Domingue rapportait annuellement au trésor royal : c'est beaucoup plus que le revenu total de plusieurs Etats de l'Europe ; tels que le Portugal, la Sardaigne, la Suède, le Danemarck ; et autres.

Digitized by Google

telle, née d'une jalousie passionnée et d'une malveillance aveugle, blesse tellement toutes les idées d'ordre et de sens commun, qu'elle paraîtrait beaucoup plus calculée pour enfanter de continuelles discussions que pour les prévenir, ainsi que le prétendaient les arbitres suprêmes qui déchiquetaient à Vienne la carte de l'Europe.

Mais, encore une fois, essayons de démontrer que la France peut sortir de sa prison, sans forcer tous ses voisins de s'armer contre elle. Allons plus loin, et faisons-leur voir qu'il existe une voie de concilier tous les intérêts, et même de satisfaire à toutes les ambitions.

Personne n'avait été content des arrangemens promulgués au nom de ce congrès de Vienne, qui s'était arrogé la mission glorieuse de reconstituer le monde civilisé sur de nouvelles bases, et qui, loin de s'en montrer digne, laissera dans l'histoire tant d'ignobles traces de son impéritie. Partout il devait cicatriser des plaies, préparer un meilleur avenir; partout sa main mal-assurée fit de nouvelles blessures, et sema le germe de calamités trop faciles à prévoir. L'ennemi-né de toute civilisation était à ses portes; il offrait une proie facile. Mais, que fait le congrès? il annonce pompeusement qu'il va régénérer l'Eu-

Digitized by Google

rope, et il oublie que ses plus belles provinces d'Orient sont au pouvoir des Barbares!

Etait-ce un respect tout nouveau pour la morale publique, qui pouvait empêcher les coalisés de faire de l'expulsion des Turcs la première base d'une répartition plus égale de territoire entre les puissances chrétiennes? Mais, avaient-ils donc écouté ces scrupules de conscience, ceux qui, trois fois, avaient démembré la Pologne, ceux qui venaient de trafiquer de l'indépendance de Venise et de Gênes, ceux enfin qui ne doivent leur empire sur les plus belles contrées de l'Asie qu'à un enchaînement d'usurpations et de forfaits (1)?

De quelle faiblesse d'esprit proviendraient ces vains ménagemens pour les successeurs de ce Mahomet II, de ce Soliman, qui avaient projeté la conquête de la plus belle portion de l'Europe, eux qui la tenteraient encore, s'ils avaient hérité de leur valeur comme de leur sceptre? Conséquent, du moins, dans ses opinions religieuses,

(1) Lorsque les Anglais voyaient que la force des armes ne suffisait pas pour soumettre les Hindous, ils employaient la famine pour réduire la population. M. Michaud, de l'Académie française, a donné, dans son *Histoire de l'empire de Mysore*, les détails authentiques de la disette organisée par lord Clive, gouverneur du Bengale.

Digitized by Google

le musulman se regarde comme étant en état de guerre perpétuelle avec tout peuple qui ne suit pas la loi du prophète. « *Pour peu qu'on ait d'intelligence*, disait Mahmoud dans ce manifeste qui a attiré sur lui le bras vengeur de la Russie, on doit concevoir qu'il ne peut y avoir d'accord durable entre les disciples du Coran et ceux de l'Evangile. Lorsque ma Sublime-Porte, ajoutait le sultan, signe un traité de paix avec une puissance chrétienne, ce n'est jamais que *pour se donner le temps de se préparer à une nouvelle guerre.* »

Il n'y a pas de petit diplomate qui ne répète, dans l'occasion, ce mot d'un grand publiciste: « Les Turcs sont campés en Europe. » On ne les y regarde donc pas comme solidement établis? on s'attend donc que ce camp de hordes asiatiques repassera tôt ou tard sur la rive qui les a vomies? Qui empêche d'accélérer cette heure de gloire et de salut?

Le monde a cru qu'elle allait sonner, lorsque les armées victorieuses du plus redoutable adversaire des Ottomans sont venues déployer leurs bataillons sous les faibles remparts de leur capitale. Pourquoi la main qui s'apprêtait à frapper ce grand coup est-elle restée suspendue? pourquoi, enfin, s'est-elle retirée? l'histoire le dira: elle ajoutera

Digitized by Google

que si l'Europe eût été purgée, en 1829, des Barbares dont la présence est une insulte à son honneur, elle n'aurait pas été livrée, en 1830, à cette agitation convulsive qui la remue jusque dans ses fondemens.

Il est plus urgent que jamais que cette grande faute soit réparée. Qui nous assurera que si les puissances n'ont pas une proie commune à dévorer, elles ne se dévoreront pas entre elles?

Deux des grandes divisions de la partie du globe que nous habitons, sont dans un état incomplet et forcé. Supposez un habitant de l'autre hémisphère, qui arrive dans le nôtre avec un jugement droit, mais sans connaissances positives. Déroulez devant lui une carte physique de France, c'est-à-dire une de ces cartes qui représentent exactement la configuration du terrain, mais dans lesquelles n'est tracée aucune division politique d'Etats ou de provinces : lorsqu'il aura bien embrassé des yeux cette grande contrée, lorsqu'il en aura étudié les détails, demandez-lui où il en pose les limites. Il n'aura nul mérite à indiquer d'abord les deux mers, les Pyrénées et les Alpes : il faudrait qu'il fût aveugle pour hésiter. L'Est et le Nord réclameront peut-être plus d'attention de sa part; mais bientôt vous verrez son doigt suivre le cours de ce grand fleuve

Digitized by Google

dont le lit semble avoir été creusé pour séparer les Gaules de la Germanie. Voilà ici l'homme de la nature d'accord avec l'homme civilisé !

Maintenant, déployez à son tour une carte physique du territoire, ou plutôt des morceaux de territoire composant ce que l'on est convenu d'appeler la monarchie prussienne. A l'aspect de tous ces angles saillans et rentrans sur une longueur de trois cents lieues, et sur une largeur qui n'en a quelquefois pas vingt, pas dix, votre jeune Américain vous demandera si vous n'avez pas voulu vous amuser à découper une feuille de vigne ou de figuier ; et quand vous lui aurez certifié bien sérieusement que c'est la Prusse que vous lui faites voir, la Prusse telle que l'ont construite les plus profonds politiques de l'Europe réunis en congrès, il vous dira qu'il aurait cru ces grands esprits plus avancés que les sauvages de son pays, qui savent du moins se donner des frontières naturelles.

Mais que doivent penser des décisions de ce congrès de Vienne, que l'on nous cite sans cesse comme les arrêts du Ciel, les Européens eux-mêmes qui n'ignorent pas les motifs secrets en vertu desquels la France a été indignement mutilée, et la Prusse façonnée de manière à défier les plus habiles géomètres de l'univers entier de

Digitized by Google

lui donner un nom parmi ceux de tous les quadrilatères connus?

Après nous avoir fait tant de mal par la guerre, voulant nous en faire plus encore par la paix, la jalouse Angleterre persuada à ses alliés qu'ils seraient exposés à retomber sous le joug d'un nouveau Napoléon, tant que les Français conserveraient Anvers : car, que l'on ne s'y méprenne pas, c'est Anvers, ce sont ses superbes chantiers de construction, ce sont les vaisseaux de ligne lancés sur l'Escaut qui ont fait mettre tant d'acharnement à nous arracher la Belgique. Voilà pour la France! et en retraçant ce qui eut lieu à l'égard de la Prusse, nous verrons que c'est encore la France qui fut lésée dans ses intérêts présens, et compromise dans ses intérêts à venir.

La paix générale de 1814 trouva la Prusse dans un tel état de délabrement, que la nécessité de reconstruire cette monarchie sur de nouvelles bases fut unanimement reconnue au congrès de Vienne. Ses plénipotentiaires demandaient la cession de la Saxe, en échange de celle du grand-duché de Posnanie, que l'empereur Alexandre réclamait comme partie intégrante de son nouveau royaume de Pologne. La Saxe était le fruit d'une conquête légitime. Le roi de ce pays avait partagé les dépouilles de la Prusse

Digitized by Google

en 1807 : la loi du talion pouvait donc lui être appliquée avec d'autant plus de justice qu'il était resté, jusqu'à la fin de la guerre, le champion le plus acharné de Napoléon. En un mot, l'Allemagne indignée avait déclaré le monarque saxon traître à la patrie germanique.

Il fut dit dans le temps, et non sans quelque fondement peut-être, que l'Autriche, alarmée de voir la Prusse s'établir sur les deux flancs de la Bohême, en Silésie et en Saxe, s'opposa de tout son pouvoir à ce que cette dernière province lui fût dévolue. La cour de Vienne mit celle de Londres dans ses intérêts, ce qui n'a rien d'incompréhensible ; mais ce qui passe toute conception, elle entraîna la France à faire cause commune avec elle : et, comme si le cabinet des Tuileries eût encore été sous le joug du fatal traité de 1756, il s'y prêta de la meilleure grâce du monde.

Qu'arriva-t-il ? Forcée de diriger ses vues d'un autre côté, la Prusse les tourna vers les provinces de l'Ouest, qui composent aujourd'hui son grand-duché du Bas-Rhin. Il leur fallait une frontière militaire, et cette frontière s'est poussée jusqu'au-delà de la Sarre, jusqu'aux portes de Metz et de Thionville. Une place construite par Louis XIV, et qui porte son nom, fut cédée à la Prusse.

Digitized by Google

L'ombre de ce fier monarque dut en frémir: mais loin d'en frémir ou d'en gémir, les ministres de France, tant au congrès qu'à Paris, se figurèrent qu'ils s'étaient couverts de gloire en sauvant une moitié de la Saxe (car le roi de Prusse eut l'autre) aux dépens de leur maître. Leur grand argument était que le roi ci-devant électeur Frédéric-Auguste avait l'honneur d'être cousin de Louis XVIII. Mais pour conserver une moitié du trône à ce cousin, dont la conduite annonçait qu'il ne se souvenait plus de la parenté, ils firent perdre à leur souverain un allié naturel. Comme contre-poids de l'Autriche, la Prusse était effectivement l'alliée naturelle de la France. Mais tout changea de face du jour où, par l'effet du voisinage, elles se trouvèrent l'une et l'autre exposées à des altercations continuelles. La petite aventure des villages envahis par les Prussiens, dans les environs de Thionville, suffirait pour attester le danger d'une délimitation si vicieuse (1).

La Prusse, cent fois plus que la France, est intéressée à apporter remède à un pareil ordre

(1) La Prusse, à la suite de longues discussions, rendit les deux villages; mais la France, par compensation, lui en céda trois autres : c'est ce que peu de personnes ont su, dans le temps.

Digitized by Google

de choses, si l'on peut donner le nom d'*ordre* au chaos lui-même. Certes, s'il est un corps politique sur le globe auquel il doive être permis de songer à s'*arrondir*, c'est celui dont tous les membres épars au loin ne sont liés ensemble que par une sorte de fiction. Il faudrait que l'on fût bien aveugle ou bien insouciant à Berlin (et rien assurément n'autorise à le croire), pour que cette considération ne s'y présentât point chaque jour à l'esprit du simple étudiant, comme à celui de l'homme d'Etat. Mais ce cabinet se fait remarquer par autant de prudence que de sagacité : il ne fera point naître l'occasion, il l'attendra; il a la confiance qu'elle doit venir, et qui sait si elle n'est pas déjà venue?

Je ne veux point ressembler à ces orateurs qui, dans tous leurs discours, ont le nom de la *Belgique* sur le bord des lèvres, et n'osent l'en laisser échapper. Oui, sans doute, ce sont les grands évènemens dont cette contrée est le théâtre, que j'envisage ici comme pouvant être le prélude d'occurrences d'une bien plus haute importance encore.

Je n'ignore pas qu'il est une foule de braves et honnêtes gens qui, trouvant fort commode de trancher une discussion politique avec un mot qui semble profond, ne permettent point que

Digitized by Google

l'on parle devant eux de l'indépendance des provinces belgiques et de ses résultats éventuels, sans s'écrier aussitôt, avec un soupir qui fait plus d'honneur à leur philantropie qu'à leurs lumières : « Hélas ! vous voulez donc mettre l'Europe en feu ! » Cette exclamation est pour eux une espèce de terme d'argot, dont il est difficile d'obtenir l'explication. La seule que l'on puisse arracher à ces diplomates de boudoir, est que l'Angleterre ne souffrira jamais que la France reprenne possession de cette partie de son territoire que l'on appelle la *Belgique*.

C'est ici le lieu, ou jamais, de s'exprimer avec la plus grande latitude possible sur cette manie surannée, de faire de l'Angleterre une sorte d'épouvantail. Pendant vingt-un ans de guerre opiniâtre contre les divers gouvernemens nés de la révolution française, les Anglais ont fait voir qu'ils avaient beaucoup de vaisseaux et beaucoup d'argent. Mais aujourd'hui les choses sont bien changées : leur marine n'est plus ce qu'elle était (1), et leur trésorerie bien moins

(1) Des militaires très-expérimentés, dont la plupart sont Anglais, attribuent la décadence sensible de la marine britannique à l'extension exorbitante qu'a reçue l'armée de terre pendant la guerre d'Espagne : système que le duc de

Digitized by Google

encore (1). On chante toujours *Rule Britannia* sur les théâtres de Londres, mais les hommes graves savent bien que penser de cet empire des mers, dont on berce sans cesse le pauvre *John Bull*.

Que l'on pèse, en effet, tous les actes de l'Angleterre depuis la fin de cette guerre universelle et ruineuse dont elle était l'âme! Qu'a-t-elle fait en Espagne, en Portugal, en Grèce, en Turquie, pendant les grands évènemens dont ces diverses contrées ont été successivement le théâtre? On n'y entendait parler que de ses intrigues, on n'y a pas vu un seul de ses soldats. Il n'y a plus de Chatam, il n'y a plus de Pitt dans ce pays-là. L'argent manque pour payer encore des subsides, comme la bonne volonté manque à ceux qui les recevaient dans des temps qui ne reviendront plus.

Réduite à ses seules forces, la Grande-Bretagne, pour empêcher la France d'acquérir la Belgique,

Wellington, on le conçoit, a dû nécessairement favoriser de tout son pouvoir. Mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question.

(1) Le budget de l'Angleterre fait voir que, les intérêts de sa dette payés, il ne lui reste que 26 millions sterling, ou 650 millions de francs, pour toutes les espèces de dépenses publiques.

Digitized by Google

ira-t-elle s'exposer à perdre l'Irlande? On ignore peut-être moins à Paris qu'à Londres, que l'émancipation des catholiques est loin d'avoir produit les heureux effets qu'il était permis d'en attendre (1). L'Irlandais est dévoré par la famine : il se jeterait dans les bras du peuple qui lui apporterait du pain et des armes; et l'île qu'il habite est bien près des ports de la France. Tous les débarquemens que l'on y a tentés ont réussi : le temps n'est pas encore bien loin, où quinze cents Français y ont tenu tête pendant six semaines à une armée anglaise. Ce n'est pas à l'Angleterre à réveiller ces idées-là!

Mais, diront les grands politiques dont je parlais tout à l'heure, ce qu'elle ne pourrait faire seule, ne lui serait-il pas possible de l'exécuter avec le secours d'autrui? Non, cent fois non; le temps des coalitions est passé. Si l'Angleterre a intérêt à ce que la France n'augmente pas en force et en richesse, il est sur le continent d'autres Etats qui peuvent avoir intérêt, au contraire, à ce qu'il existe, aux portes mêmes de la présomptueuse Albion, un contre-poids formidable à la suprématie qui, naguère encore, était

(1) Le lecteur peut consulter avec intérêt l'ouvrage intitulé *Insurrections irlandaises, depuis Henri II jusqu'à l'Union*, par Thomas Moore. Paris, Dentu. Prix : 4 fr.

Digitized by Google

un des rêves de son orgueil. La Russie est encore toute pleine du souvenir des trames secrètes qui soulevèrent la Perse contre elle, qui apportaient de continuels obstacles à l'accomplissement de ses projets contre le Turc. Les gazetiers de Londres lui criaient sans cesse qu'elle ne passerait pas le Balkan : sont-ils bien sûrs qu'elle ne saurait pas aussi trouver le chemin de l'Inde (1)?

(1) Je disais dans un ouvrage précédent, *la Dernière heure des Turcs*, page 55 :

« Ce n'est pas assez d'avoir franchi l'Araxe, et de s'être « ainsi ménagé une entrée libre dans les provinces septen- « trionales du schah de Perse; la Russie, je n'en doute « pas, va s'assurer un moyen expéditif et commode d'aller « le visiter, à la première occasion, dans son palais de « Téhéran. La mer Caspienne ne connaîtra plus d'autre « pavillon, et les golfes d'Enzeli et d'Asterabad sont tout « ouverts au débarquement d'une armée russe, qui se « porterait à volonté sur la capitale de la Perse, ou sur le « chemin de l'Inde. »

On me permettra d'observer que ce que je prévoyais, il y a deux ans, se trouve réalisé aujourd'hui. J'ajoutais, et je répète maintenant avec plus de confiance :

« Ce n'est pas ici le lieu d'examiner quel parti pourrait « tirer la Russie de sa position actuelle pour attaquer dans « l'Indoustan le colosse aux pieds d'argile que l'Europe « admire de loin, mais dont on connaît à Londres, mieux « que partout ailleurs, l'extrême fragilité. Il suffit de poser « en principe qu'une expédition dans ces contrées n'est nul-

Digitized by Google

Je ne dirai qu'un mot sur le parti que pourrait prendre la cour de Berlin, dans le cas où elle serait obligée d'opter entre la France et l'Angleterre; mais ce mot me semble décisif: c'est que le petit royaume de Hanovre servirait merveilleusement bien à arrondir le grand royaume de Prusse.

Ces diverses considérations suffisent, je l'espère, pour démontrer qu'il serait beaucoup plus facile à la France d'intéresser des puissances du continent à faire cause commune avec elle, qu'il ne le serait à l'Angleterre de former une coalition contre la France.

S'il était même besoin de chercher hors d'Europe des alliés tout prêts à intervenir dans la querelle qui nous serait suscitée, aucun de nous n'ignore, et l'on sait parfaitement à Londres, qu'au-delà de l'Atlantique il existe une nation dont la population et la marine croissent continuellement. Deux objets, d'un haut intérêt pour cette puissante république, forment l'objet de sa politique : l'un est une île opulente située à peu de distance de ses côtes, et l'autre un établissement

« lement dans la catégorie des choses impossibles, et que « des officiers anglais, très-riches en connaissances locales, « en sont convenus avec bonne foi. »

Digitized by Google

militaire dans la Méditerranée. L'Angleterre s'est toujours opposée à l'accomplissement de ce double vœu; et on en garde le souvenir à Washington. La France, comme on le voit, aurait les moyens d'ajouter aux sentimens de reconnaissance qu'on lui porte dans un pays qui est né sous ses auspices.

Mais, grâces au Ciel, il ne sera pas nécessaire de donner gain de cause à ces philantropes timorés, qui ne peuvent concevoir que la France rentre dans la possession de quelques provinces sans livrer le globe à une conflagration universelle. Je me hâte, pour les rassurer, de revenir au plan que j'ai essayé d'indiquer. C'est aux dépens des ennemis de la civilisation, des conservateurs de la peste, que la *république chrétienne*, suivant l'expression d'un roi aussi grand qu'il était bon, doit chercher cet heureux accord qui la fuit toujours, parce qu'elle porte dans son sein de perpétuels élémens de discorde.

Je ne voudrais pas même laisser aux adversaires d'un projet qui eut Henri IV et Sully pour premiers auteurs, la satisfaction de me répondre qu'en prêchant une croisade contre le Turc, c'est encore un horrible incendie que je veux allumer dans l'Orient. Je n'ai jamais pu me résoudre à partager l'admiration anticipée de l'é-

Digitized by Google

trange secte politique qui, dès le moment que les Russes marchèrent contre le sultan Mahmoud, déclara que le monde allait revoir en lui la fermeté d'âme de Louis XIV et le génie militaire du grand Frédéric. Il n'a pas même été ce que furent la plupart de ses prédécesseurs : ils se montraient du moins à la tête de leurs armées ; et Mahmoud, *toujours invincible* dans le protocole de ses hatti-shérifs, n'a dû qu'à son télescope la gloire d'avoir vu l'ennemi du haut des minarets d'une mosquée.

Mais Mahmoud est-il le seul Ottoman dégénéré dans l'empire du croissant? C'est dans une des capitales de cet empire, c'est à Andrinople que cette fois les Européens ont pu se former une idée nette du peuple musulman. Loin de le trouver tel que se plaisaient chaque jour à le peindre certaines feuilles de Paris et de Vienne, c'est-à-dire devant à son fanatisme et à sa barbarie même les ressources que la civilisation ne fournirait pas à ses ennemis, les Russes n'ont rencontré que des populations infiniment plus disposées à goûter avec eux les douceurs de la vie sociale, qu'à leur tirer des coups de fusil.

Non, il n'y a plus de présomption à le dire, la marche simultanée d'une armée russe et d'une armée autrichienne qui, parties également des

Digitized by Google

rives du Danube, se donneraient rendez-vous sous les murs de Constantinople, ne serait plus qu'une promenade militaire. On ne verrait plus personne qui s'en étonnât en Europe, pas même les bonnes gens qui, il y a dix-huit mois, déclaraient dans les cafés, et même dans les salons, que le Balkan était *infranchissable*.

Voici la première fois que, dans cette espèce de revue européenne, je prononce le nom de l'Autriche : mais qu'aurais-je à dire de cette puissance qui ne soit parfaitement connu de toutes les personnes auxquelles l'histoire et la politique sont tant soit peu familières? Non moins que l'Angleterre, peut-être, l'Autriche est notre ennemie naturelle. Pour être infiniment moins redoutable, sa haine n'en est pas moins forte. Le rôle qu'elle a joué dans la guerre de Turquie, rôle tout de machinations souterraines et de désaveux publics, inspire peu d'estime pour la franchise de son cabinet. On peut regarder comme certain qu'après avoir été l'allié secret, le conseiller intime du divan, il se montrera plus empressé qu'aucun autre à partager les débris de l'empire, qu'il n'a protégé jusqu'ici que parce qu'on ne lui offrait pas une part assez grosse dans le butin. Si la Bosnie et la Servie ne suffisaient pas à ses ambitieux désirs, on pour-

Digitized by Google

rait y joindre l'Albanie, afin de lui procurer la satisfaction de régner, dans toute son étendue, sur le rivage oriental de l'Adriatique.

Ici se présente encore une objection plus spécieuse que solide : ceux qui s'en font une arme l'appuient sur une anecdote. « Lorsque Catherine II et Joseph II, disent-ils, dans leur voyage de Kherson, se communiquèrent leurs premières idées sur l'expulsion des Turcs hors d'Europe, l'empereur dit assez brusquement à l'impératrice : « Mais, que ferons-nous de Constantinople? » Catherine ne répondit pas. »

La réponse serait moins embarrassante aujourd'hui. La Grèce, alors, n'avait pas reconquis son indépendance : elle ne suggérait pas, comme son nom seul le fait présentement, l'idée toute naturelle de relever l'empire qui fut la première proie des Barbares; non pas cet empire grec tel qu'il fut au moyen âge, à l'époque de sa splendeur, mais tel qu'il était, au quinzième siècle, sous les derniers Paléologues. Peu puissant en Europe, encore moins en Asie, où il ne lui faudrait que des postes avancés sur le Bosphore et sur les Dardanelles, il le serait assez néanmoins pour être constitué, au nom de l'Europe, gardien des communications de la Méditerranée avec la mer Noire.

Digitized by Google

La résurrection de l'empire grec aurait un autre avantage pour les grandes puissances qui se sont réservé de fixer le sort de ces contrées malheureuses. Depuis deux ans, elles n'ont pu parvenir encore à donner un roi aux Hellènes. Refusée par un prince qui leur convenait, mendiée par des princes qui ne leur conviennent pas, cette couronne est toujours vacante, et ne serait peut-être jamais décernée au gré de la nation, que l'on s'est dispensé de consulter. Elle volerait au-devant d'un souverain dont le titre flatterait son orgueil, en lui rappelant des temps où elle était quelque chose sur la terre.

Je n'ai pas, certes, la folle présomption de regarder ces questions comme résolues; mais elles pourraient l'être, sans que ce siècle, tant vanté par ses progrès dans la civilisation, vît encore les peuples de l'Europe égorgés l'un par l'autre : et c'est ce qui m'a enhardi à les présenter à la méditation des esprits affranchis de toutes préventions nationales. Si l'on trouve dans cet écrit l'empreinte de l'ardent amour d'un Français pour son pays, on voudra bien convenir qu'il ne s'écarte jamais de ces principes de justice éternelle, qui n'ont pas toujours fait jusqu'ici les bases de ce que l'on appelle si improprement *le droit des nations*.

Digitized by Google

C'est pour me montrer fidèle à ces principes, que je termine par une considération si puissante, que je veux lui subordonner toutes les autres.

Oui, je souhaite ardemment que la Belgique redevienne française; mais je ne le souhaite qu'autant que ses habitans en exprimeront eux-mêmes le vœu formel. Ces Belges, qui viennent de justifier l'éloge qu'a fait de leur valeur le plus grand capitaine de l'antiquité (1), n'ont-ils pas acquis le droit de n'être plus un objet de trafic entre les potentats de la terre? ne leur laissera-t-on pas la faculté de se choisir, non un maître, mais des frères?

S'il en était autrement, que répondraient tous les cabinets de l'Europe à ce cri unanime de quatre millions d'hommes: « Vous nous aviez vendus comme si nous étions votre bien, vos esclaves; et vous voulez nous ravir la liberté de nous donner nous-mêmes! »

(1) Après avoir parlé des trois grandes divisions de la Gaule, César dit : *Horum omnium fortissimi sunt Belgæ.* (De tous ces Gaulois, les Belges sont les plus braves.) Mais il est aussi une grande portion de la France proprement dite, qui a part à cet éloge; car César dit expressément que la Belgique s'étend jusqu'à la Seine et à la Marne. (*De bello gallico*, lib. I.)

Digitized by Google

POST-SCRIPTUM.

P. S. Je m'imaginais qu'en politique comme en morale, cet argument était sans réplique; mais voici un journal anglais, le plus répandu de tous, qui vient me tirer d'erreur:

Après avoir prêché d'une manière toute édifiante le principe de la non-intervention; après avoir même reconnu en termes formels « qu'il y « aurait quelque chose d'odieux à intervenir pour « dicter à un peuple éclairé le genre et la forme « des institutions sous lesquelles il doit vivre, » *le Times* se laisse entraîner tout à coup par ses vieilles préventions nationales; et il déclare que « si les Belges se donnaient à la France, ils dé- « roberaient le plus beau joyau de la couronne « de leur souverain, et qu'alors il faudrait traiter « ces Belges comme des *voleurs*, et les Fran- « çais comme des *recéleurs*. »

Si ce style, assurément tout nouveau en diplomatie, fait fortune dans le monde civilisé, il est probable que les Français et les Belges demanderont, à leur tour, à l'étrange publiciste de la Tamise, s'il ne saurait pas dans quel pays de la terre habitent des hommes qui sont à la fois les

Digitized by Google

voleurs et les *recéleurs* de l'île d'Helgoland, de l'île de Malte, des sept îles Ioniennes, de l'île de la Trinité, du Cap de Bonne-Espérance, de l'île de Ceylan, de l'Ile-de-France, des Etats de dix souverains de l'Inde, etc., etc., tous *vols* commis depuis la révolution française?

Mais on peut pardonner aux gazetiers de Londres un langage plus ridicule aujourd'hui qu'il n'est impertinent. Ne les a-t-on pas entendus, naguère encore, crier d'une voix arrogante: « *Nous ne souffrirons pas* que les Français res- « tent en possession d'Alger! » On a méprisé leurs clameurs; on est resté à Alger; on y restera, et *ils le souffriront.*

Il est temps que les écrivains d'outre-mer se corrigent des habitudes hautaines qu'ils avaient contractées, lorsque leur gouvernement tenait à sa solde les puissances coalisées contre la France. Les choses sont bien changées depuis cette époque, et le fardeau de ces énormes subsides accable présentement de tout son poids la nation qui les a si follement prodigués (1).

(1) Il n'est pas hors de propos de retracer ici le tableau de la situation financière respective de la Grande-Bretagne et de la France, tel que je l'avais donné dans un précédent ouvrage, d'après les documens les plus authentiques:

Revenu total de la Grande-Bretagne, en francs, 1400 mil-

Digitized by Google

Mais discuter plus long-temps serait faire trop d'honneur à un publiciste qui, dans le même article, n'a pas honte de parler encore de l'*équilibre actuel de l'Europe.*

lions; dette publique, 19 milliards; intérêts, 750 millions : il ne lui reste donc que 650 millions pour toutes les branches du service; tandis qu'il en reste 800 à la France, qui d'ailleurs a l'avantage de pouvoir satisfaire à toutes ses dépenses, à des taux moins élevés.

Pour compléter cet aperçu de la puissance financière de la France, il faut ajouter que son revenu surpasse ceux de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse pris ensemble. C'est ce qui résulte des données suivantes, extraites des meilleures statistiques de l'Allemagne : *Autriche*, 338 millions de francs; *Russie*, 344; *Prusse*, 196; pour ces trois Etats réunis, 878 millions; *France*, un milliard : ce qui forme en sa faveur un excédent de 122 millions, somme qui surpasse encore le revenu dont jouissait le roi des Pays-Bas.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google